

LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Déclaration préliminaire de
David Dodge
gouverneur de la Banque du Canada
le 21 septembre 2001

Nous avons rendu publique aujourd’hui une partie du discours que je devais prononcer à Moncton il y a deux jours et qui a été reporté en raison des événements tragiques survenus aux États-Unis la semaine dernière. La partie publiée porte sur la conjoncture économique.

Dans notre communiqué du 28 août, date de notre dernière annonce préétablie sur les taux d’intérêt, nous faisions remarquer que des incertitudes continuaient de planer sur l’économie mondiale. Les événements de la semaine dernière ont évidemment accru l’incertitude entourant les perspectives d’évolution à court terme de l’activité économique mondiale et canadienne.

Il est trop tôt pour évaluer pleinement les conséquences probables de ces événements sur notre économie. En plus des effets directs sur le plan économique, l’attaque terroriste contre les États-Unis va avoir des conséquences sur les attitudes des consommateurs et des gens d’affaires partout dans le monde, y compris chez nous, au Canada. C’est pourquoi, comme vous le savez, la Banque a pris des mesures pour faire en sorte que les marchés financiers continuent de bien fonctionner et pour apporter un soutien accru à la croissance économique au pays.

Bien qu’il demeure difficile de déterminer les retombées à plus long terme qu’auront sur l’économie canadienne les attentats de la semaine dernière, il est probable que la croissance de l’activité au troisième trimestre sera quasi nulle ou légèrement négative, et que les contrecoups de ces attentats continueront de se faire sentir au quatrième trimestre. La Banque continue de croire que l’inflation mesurée par l’indice de référence descendra à environ 2 % avant la fin de l’année. Nous prévoyons que le taux d’accroissement de l’IPC global tombera aussi aux alentours de 2 % durant la même période, en supposant que les prix de l’énergie demeurent près des niveaux actuels.

Nous allons mener une analyse plus complète de l’incidence de ces événements, y compris leurs conséquences sur la production et l’inflation en 2002, lorsque nous nous préparerons à notre prochaine décision relative aux taux directeurs, qui sera annoncée le 23 octobre.